

BFM - Economie - [International](#)

Une seule main sur le guidon, rouler sur le trottoir, porter des écouteurs... Le Japon met désormais des amendes aux cyclistes jusqu'à 75 euros (dans les trois quarts de leurs accidents ils sont responsables)

Publié hier à 17h54

[Lire dans l'app](#)

BFM Business >

Frédéric Bianchi

Partager <



Le Japon met fin à sa tolérance historique envers les cyclistes en instaurant une réglementation stricte et des amendes pour de nombreuses infractions, au nom de la sécurité routière, malgré les critiques d'une partie de la population.

Publicité

Le Japon, longtemps réputé pour sa tolérance envers les cyclistes, a récemment opéré un tournant majeur en matière de sécurité routière. Pendant des décennies, les vélos ont circulé librement sur les trottoirs et les routes, avec peu d'interventions policières. Ce mode de transport, utilisé par environ 8 millions de Japonais pour leurs trajets quotidiens en 2020, faisait partie intégrante du paysage urbain, sans nécessiter de permis ni susciter de forte réprobation sociale.

Publicité

Cependant, cette ère de laissez-faire a pris fin avec l'entrée en vigueur, le 1er avril, d'un amendement à la loi sur la circulation datant de 1960. Désormais, la police japonaise applique strictement un ensemble de règles visant les cyclistes, avec [pas moins de 113 infractions passibles d'amendes](#). Ce changement marque une volonté claire des autorités de mieux encadrer une pratique longtemps négligée sur le plan réglementaire.

Publicité

Au cœur de cette réforme se trouve le système du "ticket bleu", qui permet d'infliger des amendes immédiates pour des infractions mineures afin d'éviter des poursuites pénales. Depuis le 1er avril 2026, ce dispositif s'appliquera aux cyclistes âgés de 16 ans et plus. Les montants varient selon la gravité de l'infraction, allant de 3.000 yens (environ 20 euros) à 12.000 yens (environ 75 euros).

Parmi les infractions sanctionnées figurent des comportements autrefois courants: utiliser un smartphone en roulant (12.000 yens, environ 75 euros), griller un feu rouge (6.000 yens, environ 40 euros), rouler sans éclairage (5.000 yens, environ 30 euros) ou encore tenir un parapluie à vélo (5.000 yens). Plusieurs infractions concernent donc la conduite à une main, que ce soit pour utiliser un téléphone ou tenir un parapluie, des pratiques désormais explicitement interdites.

D'autres comportements sont également visés, comme porter des écouteurs, rouler à contresens ou sur le trottoir, ou transporter des charges mal équilibrées. En revanche, le non-port du casque, bien que recommandé, ne fait toujours pas partie des infractions sanctionnées par une amende.

Certaines mesures suscitent particulièrement la controverse, notamment l'obligation pour les cyclistes de circuler sur la chaussée plutôt que sur les trottoirs. Bien que des exceptions existent pour les enfants et les personnes âgées, cette règle inquiète de nombreux usagers contraints de partager la route avec des automobilistes peu habitués à leur présence. Le manque d'infrastructures adaptées, comme les pistes cyclables encore insuffisantes ou souvent encombrées, accentue ces préoccupations.

Les témoignages de cyclistes reflètent ce malaise.

"Je fais du vélo depuis que je suis enfant et j'ai été arrêté pour la première fois aujourd'hui, explique au [Financial Times](#) Teranishi, un coiffeur de 61 ans qui a été arrêté par la police sur le chemin de son salon dans le quartier de Shibuya à Tokyo pour avoir tenu un parapluie en faisant du vélo dans la bruine. Tout le monde porte un parapluie sous la pluie."

Beaucoup y voient une rupture brutale avec les habitudes ancrées depuis des décennies.

Du côté des autorités, cette réforme est justifiée par des enjeux de sécurité. Bien que le nombre total d'accidents impliquant des vélos ait diminué sur le long terme, tombant sous les 70.000 cas, les cyclistes seraient responsables dans près de 75% des accidents lorsqu'un vélo est impliqué. Par ailleurs, les collisions entre vélos et piétons ont augmenté, notamment en raison du partage des trottoirs et du vieillissement de la population.

Au Japon, lors des premiers jours de mise en œuvre du nouveau dispositif répressif cette semaine, les médias ont largement relayé le mécontentement d'une partie de la population, nombreux étant ceux qui y voient avant tout un moyen pour l'État de générer des revenus supplémentaires. Une cycliste verbalisée dans le quartier de Roppongi, à Tokyo, pour absence de feu de circulation, a ainsi déclaré au FT: "Le nombre d'accidents diminue, tout comme le nombre de crimes au Japon. La police vient d'inventer quelque chose de plus à faire".



BFM Business

Nos dossiers

Événements

Partenaires

Jeux-concours

Programme TV Radio

Fréquences & Canaux TV

Archives

Applications mobiles

Plan du site

Nos services

Comparateur

Meilleur rasoir électrique homme

Meilleur aspirateur

Meilleure alarme maison

Meilleur fauteuil gamer

Comparatif déshumidificateur

Comparateur assurance

Shopping

Immobilier neuf

Portage salarial

Règlements

En savoir plus

Nous contacter

Recrutement

Données personnelles

Paramétrage des cookies

J'exerce mes droits

Charte de déontologie

Devenir annonceur

Mentions légales

Politique cookie

Gérer Utiq

CGU

Accessibilité : non-conforme

Les sites du groupe

BFMTV

BFM Business

RMC

BFM Bourse

Zone Turf

RMC Conso

RMC Story

BFM Crypto

BFM Patrimoine

BFM Immo

RMC Sport

RMC BFM PLAY

RMC Life

RMC Découverte

Tech&Co

BFM Locales

Une seule main sur le guidon, rouler sur le trottoir, p...

f Partager

Partager



